



Schéma
directeur

Durabilité

 AVIGNON
UNIVERSITÉ





Sommaire

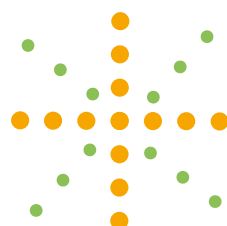
Le mot du président 4

Présentation du schéma directeur

Les axes : objectifs et actions 6

*Structurer la réponse de l'université
aux enjeux de durabilité*

Références 12



Durabilité

Ensemble, cultivons notre avenir !

Le mot du président d'Avignon Université, Georges Linarès

« Notre siècle est marqué par le constat d'une perturbation des équilibres planétaires dont l'amplitude et la rapidité impactent profondément le vivant. Cette évolution est directement liée à l'organisation de nos sociétés humaines et à leur exploitation des ressources naturelles.

Les composantes biophysiques et sociétales du système Terre sont intimement intriquées, comme le sont les objectifs d'habitabilité, de justice et d'équité. Offrir à tous une vie digne et épanouie dans le respect des limites planétaires constitue l'enjeu principal du XXI^e siècle.

Notre institution est au service de la société et donc de l'objectif consistant à nous assurer un **avenir vivable et désirable**. La richesse de nos compétences et cadres d'action nous permet d'agir de multiples façons. D'abord, dans le cadre du fonctionnement de nos campus universitaires, avec l'**exigence d'exemplarité du service public**, renforcée ici par le regard de nos étudiants : il s'agit d'aligner pratiques et discours. Ensuite, dans nos **activités de recherche, par nos travaux** et leur **impact sur notre environnement** proche et la société. Enfin, dans nos **activités de formation**, car nos étudiants vivent, sont et seront confrontés à un monde en profonde mutation, ce qui les affectera comme professionnels et comme citoyens.

L'objectif ambitieux de ce schéma directeur est ainsi de **structurer la contribution de notre établissement** à cette nécessaire transition vers une **société durable** en proposant une **vision d'ensemble** et en **articulant les voies d'action** qui impliquent le plus souvent de nombreux acteurs de l'université. Il acte une rupture dans le fonctionnement de notre université, avec l'**engagement d'une démarche formalisée et engageante**. Il invite l'ensemble de la communauté universitaire à prendre la mesure de l'indispensable réinvention à opérer dans les années à venir, mais aussi du **caractère d'urgence que revêtent les changements de représentations et de pratiques, à l'échelle individuelle et collective**, pour assurer les conditions de durabilité de notre environnement de vie, au niveau local et global.

» **Notre établissement s'est déjà engagé dans l'intégration de cet enjeu majeur à ses activités.**

COMME ORGANISME DE FORMATION, d'abord, avec la création de parcours directement liés à cette question et l'intégration, dans des formations disciplinaires, de volets dédiés aux **effets et/ou aux dépendances des activités professionnelles avec l'environnement**.

Cet effort de **sensibilisation** et de **formation** de nos étudiants, qui mobilise chacun d'entre nous, doit absolument être poursuivi et amplifié.



« Les efforts engagés doivent être poursuivis et amplifiés dans les mois et années à venir. C'est tout l'objet de ce schéma directeur. »

COMME ORGANISME DE RECHERCHE, ensuite, avec une politique scientifique **résolument engagée dans les grands défis sociétaux** - dont la durabilité fait évidemment partie. Notre université doit absolument répondre à l'attente de la société d'un **éclairage** et de **solutions scientifiquement fondés**. C'est ce que nous avons entrepris en mobilisant les grands instruments qui structurent le projet d'établissement : les chaires partenariales avec **deux chaires créées** (respectivement sur l'eau et la chimie verte du végétal), **un institut « Agrosiences, environnement et santé »** en création qui place l'environnement au centre de l'identité scientifique de l'établissement, un **projet de « Villa Naturalité »**, qui inscrira l'établissement au centre d'un écosystème territorial très dense autour de la naturalité, thématique phare des politiques portées par nos grands partenaires institutionnels sur le territoire.

COMME ÉTABLISSEMENT PUBLIC, enfin, l'effort qui a été réalisé ces dernières années pour réduire l'empreinte environnementale de nos activités est considérable. Il a d'ores et déjà produit des effets notables :

-30% de consommation électrique en dix ans, -45% sur le gaz, -27% sur l'eau. Pourtant, d'importants efforts restent encore à mener, car il est de notre responsabilité, comme institution publique, de tendre vers l'exemplarité en **interrogeant systématiquement l'impact environnemental de nos activités** et en faisant courageusement les choix qui produiront des effets notables.

La stratégie retenue s'articule en quatre volets : **structuration de la mobilisation de l'établissement, mise en place d'un campus éco-responsable, accompagnement des équipes de recherche dans l'évolution de leurs activités, sensibilisation et formation aux enjeux de durabilité.** *In fine*, les quatre axes de travail retenus pour ce schéma sont en cohérence avec le **référentiel DD&RS**, ce qui permet de renforcer notre inscription dans la formidable dynamique qui anime l'enseignement supérieur et la recherche.

Chacun de ces axes est décliné en **objectifs opérationnels** puis **actions**. Le fonctionnement de nos campus concentre la majorité des actions,

signe de l'ampleur du chemin qui nous reste à parcourir pour intégrer les contraintes environnementales dans nos pratiques quotidiennes et de notre maturité pour nous y engager. Ce chantier constitue une priorité, car il conditionne notre crédibilité sur les autres volets, et répond à une attente forte de la part des étudiants et des personnels.

C'est, enfin, une occasion de **mobilisation collective**, car les évolutions à venir engagent le quotidien de chacun. La déclinaison opérationnelle de ce schéma s'appuiera ainsi largement sur la **participation de l'ensemble des personnels et étudiants** aux groupes de travail. L'implication étudiante dans le cadre des stages et unités d'enseignement sera favorisée et notre potentiel recherche mobilisé.

Ce **schéma directeur Durabilité** pose ainsi le cadre et l'ambition d'Avignon Université. Il en restitue une vision complète, mais souligne surtout l'ampleur de la tâche, et la mobilisation collective nécessaire.

Georges Linarès,
Président d'Avignon Université



Les axes :

objectifs et actions





AXE 1

*Structurer et permettre
la mobilisation
de l'établissement.*



AXE 2

*Mettre en place
un campus
éco-responsable.*

4 AXES



AXE 3

*Accompagner les équipes
de recherche dans
l'évolution de leurs
activités.*



AXE 4

*Sensibiliser et former
aux enjeux de durabilité.*



Axe 1

Structurer et permettre la mobilisation de l'établissement.

La démarche engagée par l'établissement requiert à la fois des **capacités de pilotage** et la **mobilisation de l'ensemble de la communauté**.

Ce premier axe de travail vise à mettre en place le pilotage et à permettre l'engagement des personnels via la **sensibilisation** et l'**activation de dispositifs de gestion des ressources humaines**. Un important volet communication, à destination des parties prenantes internes et externes, permet de proposer et partager la vision qu'a l'université de son engagement ainsi que ses réalisations. La diffusion des actions engagées par l'université en matière de durabilité répond au double objectif de **sensibiliser** et **susciter des collaborations**.

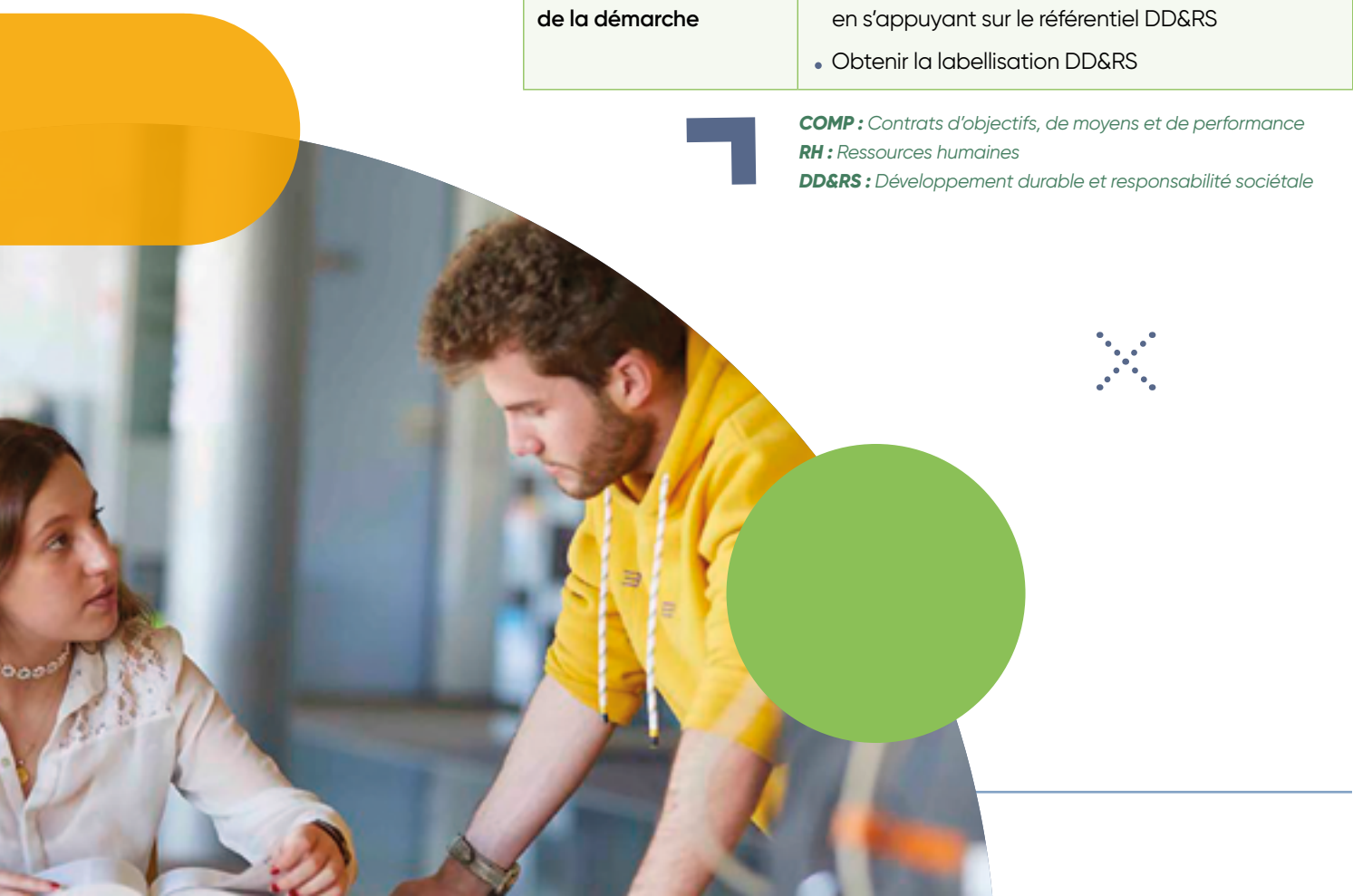
- **L'OBJECTIF DE FOND** : créer un cadre structurant la mobilisation de l'établissement au service des enjeux de durabilité et proposer et partager une vision de l'université au service constant de la durabilité.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS	ACTIONS ASSOCIÉES
Structurer le pilotage pour répondre aux enjeux de durabilité	<ul style="list-style-type: none">● Mettre en place les comités de pilotage et suivi de la démarche● Constituer et affecter des moyens à une équipe projet● Créer une structure de pilotage dédiée dans les composantes ou instituts
Créer un cadre d'engagement des agents	<ul style="list-style-type: none">● Intégrer les enjeux de durabilité de façon systématique aux COMP et entretiens professionnels● Mobiliser les dispositifs RH pour permettre et reconnaître l'engagement des agents● Inclure les enjeux de durabilité aux missions et à l'animation d'un réseau de référents● Associer les enjeux de durabilité à la formation continue des personnels
Sensibiliser et susciter l'adhésion	<ul style="list-style-type: none">● Mettre en place un plan de communication à l'intention des parties prenantes internes et externes
Assurer le suivi de la démarche	<ul style="list-style-type: none">● Réaliser une auto-évaluation annuelle en s'appuyant sur le référentiel DD&RS● Obtenir la labellisation DD&RS

COMP : Contrats d'objectifs, de moyens et de performance

RH : Ressources humaines

DD&RS : Développement durable et responsabilité sociétale



Axe 2

Mettre en place un campus éco-responsable.

Réduire l'**empreinte environnementale** de nos activités est une obligation réglementaire mais surtout éthique. Pour une université, prendre sa part de l'effort collectif signifie **aller au-delà des exigences réglementaires** pour tendre vers une démarche exemplaire. Cette démarche doit **préserver et favoriser la biodiversité** et assurer un fonctionnement des campus (déchets, achats, énergie) conduisant à la diminution de l'empreinte carbone, qui est l'une des composantes de l'empreinte environnementale, et sous-tend ou constitue la cible directe des objectifs de cet axe.

L'OBJECTIF DE FOND : atteindre les standards réglementaires, tendre vers l'exemplarité attendue d'un service public, et promouvoir une culture de durabilité et l'esprit critique par rapport aux solutions à apporter.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS	ACTIONS ASSOCIÉES
Préserver et favoriser la biodiversité	<ul style="list-style-type: none"> Conduire les travaux et entretien des espaces verts en concertation avec le chargé de mission biodiversité Mettre en place un inventaire faunistique et floristique Œuvrer activement à l'accueil de la biodiversité sur les campus S'engager dans la charte biodiversité de France Universités
Réduire, réutiliser, recycler les déchets courants	<ul style="list-style-type: none"> Réduire à la source les déchets papier, D3E, liés à l'événementiel et plastiques Favoriser le réemploi et s'engager dans l'économie circulaire (mobilier, livres, D3E, ressourcerie) Organiser le tri des déchets significatifs
Mettre en place une politique d'achats responsables	<ul style="list-style-type: none"> Augmenter la part des achats sous marchés Mettre en place un plan d'intégration de critères environnementaux et sociaux aux achats dans et hors marché ; fixer un pourcentage d'intégration à la note finale Créer un budget vert
Réduire la consommation d'énergie et d'eau	<ul style="list-style-type: none"> Mettre en place un suivi à grain fin des consommations énergétiques des principaux équipements techniques Mettre en œuvre et intégrer des critères environnementaux, sociaux et de performance énergétique au cahier des charges des nouveaux bâtiments et réhabilitations Améliorer l'efficacité énergétique des bâtiments existants Améliorer le confort thermique d'été Proposer des solutions d'occupation des locaux permettant de limiter la consommation énergétique tout en maintenant un haut niveau de QVT Limiter la consommation énergétique des équipements individuels Éclairer l'ensemble des décisions ayant un impact sur les consommations énergétiques par une projection sur les consommations Fixer une trajectoire de réduction de la consommation énergétique des activités et l'évaluer Sensibiliser au bon usage du numérique Réduire et optimiser la consommation d'eau
Mesurer et réduire l'empreinte carbone	<ul style="list-style-type: none"> Réaliser annuellement un bilan carbone ; le fiabiliser par l'évolution des systèmes d'information Développer une stratégie de réduction des émissions carbone Maximiser la part des énergies renouvelables dans le mix énergétique de l'université, aussi bien en termes de production propre que de fourniture énergétique Favoriser les mobilités durables
Promouvoir une alimentation responsable	<ul style="list-style-type: none"> Déployer et promouvoir des pratiques exemplaires en matière de restauration proposée par l'établissement, en concertation avec les parties prenantes internes et externes

D3E : Déchet d'équipement électrique et électronique
QVT : Qualité de vie au travail

Axe 3

Accompagner les équipes de recherche dans l'évolution de leurs activités.

L'exigence de durabilité s'impose à l'ensemble des corps de métier, recherche comprise. Cette exigence a des implications concrètes sur les pratiques de recherche.

La diversité des activités de recherche menées à l'université et la nécessité de considérations proportionnelles et au cas par cas empêchent la mise en place d'une démarche systématique. Par ailleurs, la **prise de décision** sur les actions à mettre en place pour atteindre les objectifs de réduction collectivement fixés doit s'appuyer sur une **démarche quantitative**, pour laquelle existent plusieurs outils mais qui restent chronophages et nécessitent d'être affinés. Cette exigence de durabilité a également des implications sur les thématiques de recherche. Là encore, évaluer les impacts que peuvent avoir, à court ou moyen terme, les usages d'une recherche est une opération difficile que les producteurs de cette recherche sont les plus qualifiés à mener.

La stratégie suivie dans ce troisième axe de travail vise donc principalement à **faciliter ce double travail** (sur les pratiques et les thématiques), en **fournissant aux équipes de recherche les outils qui leur sont nécessaires** tout en menant une **politique incitative** pour encourager les nécessaires évolutions.

- **L'OBJECTIF DE FOND** : faciliter et inciter à l'intégration
- de la durabilité dans la stratégie de recherche
- et d'innovation des laboratoires.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS	ACTIONS ASSOCIÉES
Accompagner les équipes dans l'élaboration d'une stratégie relative à l'impact sociétal de leurs recherches	<ul style="list-style-type: none"> • Sensibiliser les agents aux implications du contexte de crise écologique sur la conduite de recherche • Faciliter l'engagement des laboratoires dans le dialogue sciences-société dans le champ de la durabilité
Accompagner les équipes dans l'évaluation et la réduction de l'empreinte environnementale de leurs activités	<ul style="list-style-type: none"> • Désagréger le bilan carbone de l'université à l'échelle des laboratoires • Mettre en place un suivi à grain fin des consommations énergétiques des principaux équipements scientifiques • Se doter des instruments techniques pour permettre le suivi au fil de l'eau des émissions carbone liées à chaque entité
Intégrer la durabilité aux objectifs majeurs de la politique scientifique de l'établissement	<ul style="list-style-type: none"> • Déployer les grands instruments de la politique scientifique au service de la durabilité • Intégrer aux critères d'évaluation des projets un item relatif à la durabilité
Développer les interactions sciences et société et l'expertise en appui aux acteurs socio-économiques publics et privés	<ul style="list-style-type: none"> • Constituer et animer un réseau des partenaires



Axe 4

Sensibiliser et former aux enjeux de durabilité.

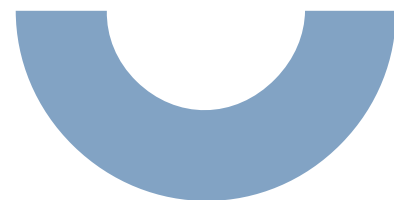
La Loi de Programmation de la Recherche pour les années 2021 à 2030 a conféré à l'université la mission de contribuer **"à la sensibilisation et à la formation aux enjeux de la transition écologique et du développement durable"**. Aborder ces enjeux, c'est en effet s'assurer que les étudiants que nous formons auront le bagage requis pour **agir comme citoyens et professionnels** dans un monde qui subit et va subir de profondes mutations. Former le plus grand nombre d'étudiants aux enjeux de la durabilité est ainsi un **objectif prioritaire**, qui passe par la mise en place d'un socle commun en premier cycle, mais aussi de façon plus ambitieuse par l'intégration des compétences en lien avec la durabilité à l'ensemble de notre offre de formation.

- **L'OBJECTIF DE FOND** : sensibiliser (par un socle transversal) et former (par une intégration disciplinaire et interdisciplinaire permettant le développement des compétences dédiées) l'ensemble des apprenants aux enjeux de durabilité, et soutenir et développer les formations permettant de répondre spécifiquement à ces enjeux.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS	ACTIONS ASSOCIÉES
Former l'ensemble des étudiants aux concepts et aux compétences liés à la transition écologique et sociétale	<ul style="list-style-type: none"> • Déployer un enseignement de socle commun en premier cycle • Intégrer la notion de RSE aux stages en entreprise, parcours entrepreneuriaux, CMI et en formation tout au long de la vie • Inclure a minima une compétence en lien avec la durabilité à l'ensemble de l'offre de formation • Accompagner les équipes pédagogiques dans l'évolution des formations
Favoriser le développement d'une société durable	<ul style="list-style-type: none"> • Favoriser la mobilisation des étudiants sur les enjeux de durabilité • Promouvoir les formations intégrant les enjeux de durabilité • Élaborer une labellisation des formations • Mettre en place un diplôme universitaire (DU) dédié aux enjeux de durabilité

RSE : Responsabilité sociétale et environnementale

CMI : Cours master ingénierie



Remerciements

Ce schéma directeur durabilité est le fruit d'une année de travail en étroite collaboration avec la représentation de toute la communauté universitaire : gouvernance, services, agents, enseignants et étudiants. Voté le 23 février 2024 par le Conseil d'administration d'Avignon Université, il n'aurait pas pu voir le jour sans ces collaborations essentielles, qui posent l'engagement, le cadre et l'ambition d'Avignon Université.

Références

Plan climat-biodiversité et transition écologique de l'Enseignement supérieur et de la Recherche. Novembre 2022.

[Lien](#)

RÉFÉRENCES DE L'INTRODUCTION

Dearing, John A., et al. «Safe and just operating spaces for regional social-ecological systems.» Global Environmental Change 28 (2014):

[Lien](#)

IPCC, 2022: Climate Change 2022: Mitigation of Climate Change. Contribution of Working Group III to the Sixth Assessment Report of the Intergovernmental Panel on Climate Change [P.R. Shukla, et al., (eds.)]. Cambridge University Press, Cambridge, UK and New York, NY, USA.

[Lien](#)

RÉFÉRENCES DE L'AXE 3

Comité Ethique, Leclerc, O. et al. Avis du COMETS n° 2022-43 : « Intégrer les enjeux environnementaux à la conduite de la recherche – Une responsabilité éthique ». Avis 2022-43, Comité d'éthique du CNRS - COMETS. 2022.

[Lien](#)

RÉFÉRENCES DE L'AXE 4

Loi n° 2020-1674 du 24 décembre 2020 de programmation de la recherche pour les années 2021 à 2030 et portant diverses dispositions relatives à la recherche et à l'enseignement supérieur.

[Lien](#)

Crédits photos

Avignon Université
Jean Fondacci
Hervé Ramone
Adobe Stock







AVIGNON UNIVERSITÉ
*74 rue Louis Pasteur,
84 029 Avignon cedex 1*



© Avignon Université - Mai 2024